

**PUBLICATIONS PÉRIODIQUES****SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES  
(COMPTES ANNUELS)****VALLOUREC**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 233 096 936 €.   
Siège social : 27, avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt.   
552 142 200 R.C.S. Nanterre.

**I. — Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.**

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2010 a approuvé sans modification les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 contenus dans le Document de Référence relatif à l'exercice 2009, déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2010 et accessible sur le site internet de la Société à l'adresse suivante :

— [http://www.vallourec.fr/fr/finance/information-reglementee/AMF/Document\\_de\\_reference\\_%20Interactif.pdf](http://www.vallourec.fr/fr/finance/information-reglementee/AMF/Document_de_reference_%20Interactif.pdf).

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2010 a également approuvé sans modification le projet d'affectation du résultat de l'exercice publié aux Balo n° 46 du 16 avril 2010 et accessible sur le site internet de la Société à l'adresse suivante :

— [http://www.vallourec.fr/fr/finance/information-reglementee/AMF/Avis\\_de\\_reunion\\_valant\\_avis\\_de\\_convocation.pdf](http://www.vallourec.fr/fr/finance/information-reglementee/AMF/Avis_de_reunion_valant_avis_de_convocation.pdf)

**II. — Attestation des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.**

1. Extrait du rapport général sur les comptes annuels, publié dans le rapport financier annuel inclus dans le Document de référence 2009 :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice ».

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2010.

*Les commissaires aux comptes :*

KPMG Audit, Département de KPMG SA :

Jean-Paul Vellutini,

Philippe Grandclerc ;

Deloitte & Associés :

Jean-Paul Picard,

Jean-Marc Lumet.

2. Extrait du rapport sur les comptes consolidés, publié dans le rapport financier annuel inclus dans le Document de référence 2009 :

« Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A-1 « Bases de préparation et de présentation des comptes » de l'annexe aux comptes consolidés qui présente les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1er janvier 2009. »

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2010.

*Les commissaires aux comptes :*

KPMG Audit, Département de KPMG SA :

Jean-Paul Vellutini,

Philippe Grandclerc ;

Deloitte & Associés :

Jean-Paul Picard,

Jean-Marc Lumet.